



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 3 février 2026

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 3 février 2026

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 315, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 février en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 février à 15 heures

Mercredi 4 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 4 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de **l'organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 315, 2025-2026)

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à l'**organisation** des **jeux Olympiques** et **Paralympiques** de **2030** (texte de la commission, n° 307, 2025-2026)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder trois minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 4 février à 15 heures

- Suite du projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de l'**organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 315, 2025-2026)

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à **faciliter** la **création** et le **fonctionnement** des **communes nouvelles**, présentée par Mme Sonia de LA PROVÔTÉ (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 310, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois. Il est examiné conformément à la procédure de législation en commission selon laquelle le droit d'amendement des sénateurs et du Gouvernement s'exerce en commission.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 janvier à 12 heures

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 janvier matin

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance, en application de l'article 47 quater, alinéa 1, du Règlement : lundi 2 février à 12 heures

- Délai limite de demande de retour à la procédure normale : vendredi 30 janvier à 17 heures

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, les représentants de la commission pendant 5 minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder 4 minutes chacun, ainsi qu'un sénateur ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder 3 minutes

- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mercredi 4 février à 15 heures

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 10 février 2026

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi relatif à l'extension des **prérogatives**, des **moyens**, de l'**organisation** et du **contrôle** des **polices municipales** et des **gardes champêtres** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 315, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 9 février à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 10 février à 12 h 30

- Proposition de loi visant à **prohiber** l'**achat** de **services sexuels virtuels** personnalisés et à **lutter** contre le **proxénétisme** en **ligne**, présentée par Mme Marie MERCIER (n° 133, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 10 février, début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 9 février à 15 heures

- Proposition de loi relative à la **lutte** contre les **installations illicites** des **gens** du **voyage**, présentée par M. Damien MICHALLET, Mmes Sylviane NOËL, Elsa SCHALCK, M. Loïc HERVÉ, Mme Nadia SOLLOGOUB, MM. Dany WATTEBLED, Jean-Luc BRAULT, Mmes Patricia SCHILLINGER et Véronique GUILLOTIN (n° 212, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 10 février après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 9 février à 15 heures

Mercredi 11 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 11 février à 11 heures

- Proposition de loi visant à un **meilleur encadrement** de l'**enseignement supérieur privé** à **but lucratif** pour mieux **protéger** les **étudiants**, présentée par M. Yan CHANTREL et plusieurs de ses collègues (n° 625, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 10 février après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 10 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à **garantir** la **liberté académique** des **chercheurs** et des **enseignants-chercheurs**, l'**indépendance** des **travaux de recherche** et la **transparence** des **fonds privés** affectés à l'**enseignement supérieur** et à la **recherche**, présentée par M. Adel ZIANE et plusieurs de ses collègues (n° 543 rect., 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 10 février après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 10 février à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi organique portant **renforcement** de la **chaîne pénale criminelle** et **diverses dispositions** de **modernisation** du **corps judiciaire**, présentée par Mme Dominique VÉRIEN (procédure accélérée) (n° 71, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 11 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 11 février à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à la **création** d'un **centre hospitalier universitaire** en **Corse** (n° 178, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 11 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 11 février à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 17 février 2026

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi portant diverses **dispositions** d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en **matière économique, financière, environnementale, énergétique**, d'**information**, de **transport**, de **santé**, d'**agriculture** et de **pêche** (procédure accélérée) (n° 118, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, de la commission des finances, de la commission des lois, de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport et de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 30 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 17 février après-midi
- Temps attribué à la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 sexies du Règlement : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 16 février à 15 heures

Mercredi 18 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 18 février à 11 heures

- 4 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'**approbation** de la **convention** d'**extradition** entre le **Gouvernement** de la **République française** et le **Gouvernement** de la **République** de **Colombie** (procédure accélérée) (n° 98, 2025-2026)

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'**approbation** de la **convention** de **coopération judiciaire internationale** entre le **Gouvernement** de la **République française** et l'**Organisation** des **Nations unies** représentée par le **Mécanisme** d'enquête **indépendant** pour le **Myanmar** (n° 239, 2025-2026)

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant l'**approbation** de la **résolution** n° **F/BG/2023/04** relative aux **amendements** à l'**accord** portant **création** du **Fonds africain** de **développement** (n° 240, 2025-2026)

=> Sous réserve de son dépôt, projet de loi autorisant l'**approbation** de la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République italienne** relative à l'**entretien** courant et à l'**exploitation** de la **section** située en territoire français de la ligne **ferroviaire** Coni-Breil-Vintimille

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 16 février à 15 heures

- Suite du projet de loi portant diverses **dispositions** d'**adaptation** au **droit** de l'**Union européenne** en **matière économique, financière, environnementale, énergétique, d'information, de transport, de santé, d'agriculture** et de **pêche** (procédure accélérée) (n° 118, 2025-2026)

- Proposition de loi visant à **garantir** le **droit** de **visite** des **parlementaires** et des **bâtonniers** dans les **lieux** de **privation** de **liberté**, présentée par Mme Marie-Pierre de LA GONTRIE et plusieurs de ses collègues (procédure accélérée) (n° 637, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 17 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à **réduire** les **retards** de **paiement** afin de **lutter** contre les **défaillances d'entreprises**, présentée par M. Olivier RIETMANN (n° 83, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 17 février à 15 heures

Jeudi 19 février 2026

À 10 h 30 et l'après-midi

- Suite de la proposition de loi visant à **réduire** les **retards** de **paiement** afin de **lutter** contre les **défaillances d'entreprises**, présentée par M. Olivier RIETMANN (n° 83, 2025-2026)

- Proposition de loi visant à permettre le **remboursement** des **honoraires d'expert-comptable** aux **candidats**, présentée par Mme Muriel JOURDA, MM. Mathieu DARNAUD, Patrick KANNER, Hervé MARSEILLE, Claude MALHURET, François PATRIAT, Mmes Cécile CUKIERMAN, Maryse CARRÈRE et M. Guillaume GONTARD (procédure accélérée) (n° 328, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 9 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

- Projet de loi autorisant l'approbation de la **convention** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la République de **Chypre** pour l'**élimination** de la **double imposition** en matière d'**impôts** sur le **revenu** et la **prévention** de l'**évasion** et de la **fraude fiscales** (procédure accélérée)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à **améliorer l'accès au logement** des **travailleurs** des **services publics** (n° 273, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 6 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 18 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 février à 15 heures

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 24 février 2026

À 14 h 30

- Projet de loi constitutionnelle relatif à la **Nouvelle-Calédonie** (n° 23, 2025-2026) (demande du Gouvernement)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 février après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure 30
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 23 février à 15 heures

Le soir

- Débat relatif à la **future politique agricole commune** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 23 février à 15 heures

- Débat sur les **crises de l'agriculture française** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes, y compris la réplique
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - Possibilité pour le Gouvernement de répondre à une réplique pendant 1 minute et à l'auteur de la question de répondre de nouveau pendant 1 minute
- Conclusion par le groupe Les Républicains : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 23 février à 15 heures

Mercredi 25 février 2026

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 25 février à 11 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à la **nationalisation d'ArcelorMittal France** afin de **préserver** la **souveraineté industrielle** de la **France** (n° 170, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 février à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle visant à **restreindre** certaines **prérogatives** du **Président** de la **République** et à **renforcer** celles du **Premier ministre, responsable** devant le **Parlement**, présentée par Mme Cécile CUKIERMAN et plusieurs de ses collègues (n° 269 rect., 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 février à 15 heures

Le soir

- Débat sur le thème : « Les **réponses** de l' **Union européenne face** au retour des **impérialismes** » (demande du groupe RDSE)

- Temps attribué au groupe Rassemblement Démocratique et Social européen : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Rassemblement Démocratique et Social européen : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 24 février à 15 heures

Jeudi 26 février 2026

À 10 h 30 et l'après-midi

(Espace partisan)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à améliorer la **protection** et l'**accompagnement** des parents d'**enfants** atteints d'un **cancer**, d'une **maladie grave** ou d'un **handicap** (n° 180, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

- Proposition de loi visant à **réserver** la **vente** de **protoxyde d'azote** aux seuls **professionnels**, présentée par Mme Marion CANALÈS et plusieurs de ses collègues (n° 125, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

- Proposition de loi constitutionnelle visant à préciser la **procédure** d'examen des **textes budgétaires**, à **renforcer** la **place** du **Parlement** et à sécuriser le **périmètre** et la **constitutionnalité** des dispositions mises en œuvre par les **ordonnances** mentionnées aux articles 47 et 47-1 de la Constitution, présentée par Mme Élisabeth DOINEAU (n° 242, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois avec une saisine pour avis de la commission des finances et de la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 février matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 février à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 février à 15 heures

Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 2 au dimanche 22 mars 2026